

Circulaire no 33/mai 2010

Communiqué officiel à l'attention de nos assurées et assurés

Chères assurées, chers assurés,

Bienvenue à la GALENOS

Nous aimerions souhaiter ici une cordiale bienvenue aux 1845 nouveaux assurés qui ont décidé de s'affilier à la GALENOS au 1^{er} janvier 2010 (+14 %) et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir leur proposer nos services.

Désirez-vous également conclure vos assurances complémentaires auprès de notre caisse ou souhaitez-vous vous assurer de manière plus optimale? Dans ce cas, appelez-nous et nous vous conseillerons bien volontiers.

101^{ème} Assemblée générale le 5 juin 2010 à l'Hôtel Bellevue Palace, Berne

Comme déjà annoncé en décembre dernier, nous n'enversons plus automatiquement à tous les assurés le rapport annuel 2009 et ce pour des raisons économiques et écologiques. Toutefois, celui-ci est dès maintenant à votre disposition à notre adresse Internet www.galenos.ch/fr/galenos/entreprises/faits-chiffres.html.

C'est également la raison pour laquelle vous recevez aujourd'hui l'invitation à l'Assemblée générale et son ordre du jour, en annexe à la présente circulaire et non plus dans notre rapport annuel.

Au moyen de la carte-réponse reçue en décembre, vous pouvez vous annoncer provisoirement à notre Assemblée générale et commander le rapport annuel en version imprimée. Toutes les personnes n'ayant pas encore passé commande de celui-ci et ne disposant pas de raccordement Internet peuvent nous en faire la demande au 044 245 88 88.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que plus de 300 personnes ont déjà manifesté leur intention de participer à notre 101^{ème} Assemblée générale 2010 à Berne. Cela nous démontre qu'un grand nombre d'assurés suivent le développement de leur caisse-maladie et apprécient les précieuses informations complémentaires transmises à cette occasion.

Comme beaucoup le savent déjà, la forme juridique de la GALENOS est une association. Par conséquent, l'Assemblée générale est l'organe suprême de notre assurance-maladie.

Télémédecine gratuite pour tous les assurés de la GALENOS

0800 45 88 00

Vos avantages : un gain de temps et d'argent en bénéficiant tout de même d'un bon conseil médical.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, nous offrons gratuitement cette nouvelle prestation à tous nos assurés. Il est particulièrement réjouissant de constater qu'un nombre important de membres de la GALENOS en a déjà fait usage. Le but premier est de pouvoir réduire les coûts moyens par personne assurée qui sont encore trop élevés.

De jour comme de nuit, la semaine comme les jours fériés, vous avez la possibilité de bénéficier d'un conseil médical. Si vous ne vous sentez pas bien, que vous avez un problème de santé aigu ou simplement une question médicale. Chez GALENOS-Medi24, vous obtiendrez un conseil personnalisé de la part de professionnels de la santé chevronnés, et ce en français, en allemand ou en italien. Ainsi, vous gagnez du temps et de l'argent. Car ce conseil médical ne vous coûte rien, même pas les frais de téléphone. De plus, ni franchise, ni quote-part n'est facturée.

Conseil personnalisé et sûr

GALENOS-Medi24 vous fournit un conseil personnalisé, en fonction de votre situation actuelle. Après avoir indiqué votre numéro d'assuré, vous aurez à répondre à des questions ciblées. Cet entretien structuré a pour but de permettre à GALENOS-Medi24 de vous faire une recommandation, par exemple de reporter à plus tard la visite chez le médecin et de suivre les conseils de GALENOS-Medi24.

Il se peut aussi que l'on vous recommande de consulter votre médecin de famille dans les 24 heures. Dans tous les cas, vous serez prié de rappeler immédiatement si les symptômes s'aggravent afin que la situation puisse être réévaluée.

Naturellement, GALENOS-Medi24 tient un dossier personnel à votre nom et, ayant le statut d'un cabinet médical, est donc soumis au secret professionnel. Vos données sont par conséquent protégées.

N'hésitez pas à faire un essai et appelez le 0800 45 88 00

Nouvelle carte d'assuré

En décembre et avec quelque peu de retard, tous nos membres ont reçu leur nouvelle carte européenne d'assurance comprenant une puce électronique. Entre-temps, quelques questions ont été soulevées et nous y répondons volontiers ci-après.

1. Quelles sont les données déjà enregistrées sur la puce électronique ?

Lors de son envoi, seules les données administratives, qui figurent également sur la carte de manière imprimée, étaient enregistrées. De telles données peuvent être lues électroniquement, par exemple lors de l'admission du patient dans un hôpital.

Actuellement, **aucune information de nature médicale n'est consignée sur la puce électronique**. D'autre part, l'enregistrement de données sera uniquement réservé aux médecins équipés des appareils adéquats qui sont indispensables. Selon notre estimation, la mise en place de ces équipements pendra encore quelque temps.

En tant que détenteur de la carte d'assuré, la décision d'enregistrer ou non des données vous appartient exclusivement.

2. Où et à quoi la carte d'assurance-maladie peut-elle être employée ?

Vous pourriez être amené à l'utiliser dans les cas suivants :

- à la pharmacie et pour le retrait sans espèces de médicaments,
- lors de visites chez le médecin (si vous souhaitez l'enregistrement de données médicales),
- lors de l'admission dans un hôpital,
- dans un pays européen et pour les cas d'urgence, lors d'une consultation médicale ou d'une admission dans un hôpital.
- vous trouverez le numéro SOS ainsi que l'adresse e-mail de la GALENOS, atteignables depuis le monde entier, pour les cas d'urgence,
- information sur les numéros d'assuré et AVS.

Médicaments par la poste

Avez-vous un besoin régulier en médicaments et souhaitez-vous que l'on vous les livre directement à la maison ?

Dans ce cas, nous vous recommandons de faire appel à l'une des pharmacies ci-dessous avec lesquelles nous avons conclu une convention :

Pharmacie zur Rose SA, envoi par la poste
Walzmühlestrasse 60
8500 Frauenfeld
Tél. : 052 724 00 10 ou
E-Mail : vertrieb@aporose.ch

Pharmacie MediService SA, envoi par la poste
Ausserfeldweg 1
4528 Zuchwil
Tél. : 0848 80 70 71
E-Mail : contact@mediservice.ch

De plus et sur présentation de la carte GALENOS, nos assurés bénéficient **d'un rabais exceptionnel de 10 %** dans toutes les pharmacies Sun Store

- sur les médicaments non remboursés par la GALENOS
- sur les contraceptifs
- sur tout l'assortiment annexe Sun Store (parfumerie, maison et jardin, parapharmacie).

Chaîne de pharmacies «Sun Store»
plus de 60 pharmacies dans toute la Suisse
E-Mail : info@sunstore.ch
Internet : www.sunstore.ch

Toutes les pharmacies précitées renoncent aux taxes patient et pharmaciens.

Collaboration avec les centres de santé de l'organisation de santé SWICA

De moins en moins d'assurés ont un médecin de famille et, en cas de maladie, se présentent de plus en plus fréquemment au service des urgences d'un hôpital. Cette manière d'agir est excessivement coûteuse et n'est pas dans l'intérêt des payeurs de prime.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé le 1^{er} janvier 2010 le service de conseil médical par téléphone **GALENOS-Medi24**.

A présent, la GALENOS entreprend une nouvelle étape afin de rationaliser les coûts des prestations d'assurance.

Les centres de santé SWICA se distinguent par la complémentarité offerte par la médecine classique et les médecines complémentaires ainsi que par la gamme complète d'offres thérapeutiques. Sous le même toit, généralistes et spécialistes collaborent main dans la main.

Ces centres sont des cabinets collectifs de conception moderne comptant au nombre des établissements médicaux et thérapeutiques de pointe en Suisse.

Grâce à un diagnostic médical sûr et des heures d'ouverture attrayantes, les assurés de la GALENOS ont sans cesse à disposition des partenaires compétents dans les centres de santé SWICA.

Notre caisse étant trop petite pour mettre en place une infrastructure complète, nous avons donc décidé de collaborer avec les centres de l'organisation de santé SWICA.

Dès maintenant, tous nos assurés ont la possibilité de se faire traiter dans ces centres de manière approfondie, ciblée et selon des coûts optimisés.

A ce jour, ceux-ci se situent principalement dans les grandes villes telles que Genève, Berne, Bâle, Saint-Gall, Winterthour, Zurich ainsi que dans l'est de la Suisse. Le réseau est toutefois en cours d'expansion. Nous nous réjouissons que de nombreux assurés puissent profiter cette offre.

Adresses des centres de santé SWICA

Bâle

SWICA Gesundheitszentrum
Henric-Petri Strasse 9, 4051 Bâle
Téléphone : 061 264 33 33

Berne

Centre de santé SWICA
Schwanengasse 10, 3011 Berne
Téléphone : 031 326 55 55

Diepoldsau

SWICA Gesundheitszentrum
Vordere Kirchstrasse 8, 9444 Diepoldsau
Téléphone : 071 737 70 70

Genève

Centre de santé SWICA
Rue de Lausanne 80, 1202 Genève
Téléphone : 022 908 33 33

Heerbrugg

SWICA Gesundheitszentrum
Achelistrasse 6, 9435 Heerbrugg
Téléphone : 071 726 35 35

Rorschach

SWICA Gesundheitszentrum
Kirchstrasse 26, 9400 Rorschach
Téléphone : 071 844 50 20

Saint-Gall

SWICA Gesundheitszentrum
Vadianstrasse 26, 9001 Saint-Gall
Téléphone : 071 226 82 82

Teufen

SWICA Gesundheitszentrum
Bächlistrasse 9a, 9053 Teufen
Téléphone : 071 333 36 77

Uzwil

SWICA Gesundheitszentrum
Bahnhofstrasse 88, 9240 Uzwil
Téléphone : 071 955 99 33

SWICA Gesundheitszentrum
Ahornstrasse 16a, 9240 Uzwil
Téléphone : 071 955 97 55

Wattwil

SWICA Gesundheitszentrum
Poststrasse 22, 9630 Wattwil
Téléphone : 071 987 78 78

Wil

SWICA Gesundheitszentrum
Friedtalweg 18, 9500 Wil
Téléphone : 071 913 54 00

Winterthour

SWICA Gesundheitszentrum
Gertrudstrasse 1, 8400 Winterthour
Téléphone : 052 266 97 97

Zurich

SWICA Gesundheitszentrum
Baumackerstrasse 46, 8050 Zurich-Oerlikon
Téléphone : 044 315 75 75

SWICA Gesundheitszentrum
Seebahnstrasse 89, 8036 Zurich-Wiedikon
Téléphone : 044 404 81 81

Développement des coûts de la santé et des primes

Les augmentations des primes ne sont pas la cause mais la conséquence du développement des coûts des prestations d'assurance.

En tant qu'association, la GALENOS est une organisation à but non lucratif. Aucun bénéfice n'est réalisé et nos primes suivent exclusivement le développement des coûts facturés par les prestataires de soins et qui nous sont envoyés pour remboursement.

La majeure partie des coûts provient des hôpitaux, cliniques psychiatriques, établissements de réadaptation et autres cliniques.

En deuxième position figurent les honoraires des médecins. Hôpitaux et praticiens engendrent à seuls plus de la moitié de toutes les prestations médicales. Si l'on tient compte des établissements médico-sociaux, nous atteignons presque les deux tiers!

A cela s'ajoutent encore les coûts pour les médicaments. Par conséquent, la somme totale de l'ensemble des prestations précitées s'élève à plus de 90% des primes.

Le solde, inférieur à 10%, est employé pour l'administration, les assurances ainsi que pour toutes les statistiques et formulaires à délivrer aux services de l'Etat.

A l'aide de ce résumé sommaire, il est aisé de s'apercevoir qu'aucune baisse des coûts ne peut être obtenue avec une caisse unique.

Toute personne se souciant du développement des coûts et des primes dans le domaine de la santé ne doit pas en premier lieu réfléchir à une meilleure répartition du fardeau que constituent les primes. Le point primordial étant d'enrayer les causes qui contribuent à une augmentation disproportionnée des prestations.

Pour ces raisons, les points et stratégies suivants sont d'une grande importance pour la GALENOS :

- Renonciation à une stratégie de caisse à bon marché
- Pas de modèles d'assurance alternatifs
- Organisation allégée (pas de filiales)
- Pas de service de vente externe (courtiers)
- Encouragement à la conclusion de franchises plus élevées
- Collaboration avec des pharmacies avantageuses
- Numéro gratuit pour la télémédecine GALENOS-Medi24
- Collaboration avec les centres de santé SWICA.

Aidez-nous afin que nous puissions vous offrir également à l'avenir des primes raisonnables qui couvrent les coûts!

De par leur comportement, les assurés contribuent eux-mêmes à fixer le montant des primes. Dans notre calcul, nous chiffrons uniquement le montant des primes nécessaires afin de pouvoir payer toutes les factures de cliniques, médecins, médicaments, etc. qui nous sont expédiées.

Toute l'équipe GALENOS vous souhaite un bel été et espère un automne doux quant aux primes.



Hans-Peter Lang
Vice-président du Comité